

Réf: Dossier N° 126121

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LAMISSA CORPORATION CÔTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY, REMBLAIS
DERRIERE LE LYCEE MUNICIPAL, Lot 1276, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAMISSA CORPORATION CÔTE D'IVOIRE »

Objet: Le conseil en stratégie digitale et analyse de données, Le conseil en services de paiement digitaux, Le développement d'application mobiles et web dédiés à l'intermédiation entre les entreprises pour faciliter les flux financiers, les échanges de données, La production et la vente de contenu digital.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY, REMBLAIS
DERRIERE LE LYCEE MUNICIPAL, Lot 1276, Ilot 91

Dirigeant(s) : M KIGNELMAN HORO ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04121 du 20/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32746/GTCA/RC/2022 du 20/07/2022

